

École élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école
Séance du 17 octobre 2022

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 17 octobre 2021 de 18h à 20h30 dans la salle de classe 1.

Étaient présents :

- Mme GIGNOUX, adjointe à l'éducation
- Mmes les parents d'élèves
- Mmes et M. les enseignants
- Mme JOUAN, responsable périscolaire
- DDEN

Excusés :

- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. le Maire
- Mmes les représentantes du RASED
- DDEN

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Le 16 octobre 2020, le professeur Samuel Paty était assassiné aux abords de son établissement scolaire, victime du terrorisme islamiste. Cet assassinat a profondément bouleversé l'ensemble de la communauté éducative. Non seulement parce que Samuel Paty était notre collègue, mais aussi parce qu'à travers lui, c'est l'École de la République qui était visée. L'école a en effet pour mission de former des individus libres, égaux et fraternels. Elle permet à chacun de construire sa propre opinion par la rencontre quotidienne des autres et de leurs points de vue, d'apprendre à débattre, et non à rejeter. Samuel Paty a été assassiné pour avoir voulu accomplir cela. 1 minute de silence est respecté en sa mémoire.

• **Point fonctionnement de l'école**

• Équipe et effectifs :

Cette année 3 nouveaux enseignants :

-Céline GARREL a été nommée en remplacement de Mme PAULUS. Elle travaille à 80%

-Eliette VIAN-GARCIA a été nommée pour compléter les temps partiels de Mme GARREL, CM2, le lundi ; Mme ROUVIERES , CM2, le mardi ; Mme ARNAUD , CE2, le jeudi et Mme DUPRE, CE1, le vendredi.

-Morgane FIORE a été nommée pour compléter le mi-temps de Mme PASQUIER.

Les intervenantes en sport et musique sont :

-Marianne CROUVEZIER qui intervient en EPS pour chaque classe 1H les mardis et jeudis

-Evodie EVIRA qui intervient en musique pour chaque classe 45 min l'après-midi des lundis et mardis et toute la journée du jeudi.

Cette année nous accueillons 257 élèves qui sont répartis dans 10 cours simples.

		CP A S. Prunier	CP B C. Solinas	CE1 A P. Dupré	CE1 B I. Prunier	CE2 Ch. Pasquier	CE2 C. Arnaud	CM1 C. Jarry	CM1 K. Armand	CM2 C. Rouvière	CM2 C. Garrel
CP	41	20	21								
CE1	53			26	27						
CE2	43					21	22				
CM1	61							31	30		
CM2	59									30	29
total	257	20	21	26	27	21	22	31	30	30	29

• **cours simples**

• Élection des délégués des parents

Le vote électronique n'a pu être mis en place ; la sécurité n'étant, pour l'instant, pas suffisante.

La participation par correspondance a été de 60,90%.

- Service civique

Une demande de l'école, pour l'emploi d'une personne en contrat service civique pour 26h à l'école a été faite en concertation avec le service périscolaire et la mairie ; la mairie pouvant proposer à cette personne un contrat complémentaire pour intervenir au niveau du périscolaire. L'objectif est de proposer un emploi comprenant plus d'heures. A ce jour, aucune candidature.

- AESH = Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap

Tous les postes sont ne pas pourvus : 3 AESH devraient intervenir auprès de 4 élèves ; 1 AESH mutualisée pour 6h et 2 ½ AESH individuelles pour 54h pour 3 enfants.

Actuellement, il manque 1 AESH ce qui représente un manque de 16h d'accompagnement pour ces élèves.

C'est la MDA= **M**aison **D**épartementale de l'**A**utonomie qui a compétence pour déterminer la mutualisation des AESH.

Le PIAL= **P**ôle **I**nclusif d'**A**ccompagnement **L**ocalisé se charge d'affecter les AESH et arrête leurs emplois du temps. Pour l'école, le PIAL est maintenant au **collège Henri WALLON** à Saint Martin d'Hères. Il est placé sous la responsabilité de l'IEN.

Mme Catherine FRANÇOIS, Enseignante Référente de Scolarité (ERS) pour les élèves handicapés a été remplacée par Mme HOULMANE.

Réponse aux questions des parents : les familles des élèves dont les enfants ont une notification AESH et qui n'ont pas toutes leurs heures par manque d'AESH, peuvent interroger le PIAL et/ou l'ERS.

C'est l'école qui estime les besoins et qui organise la répartition des heures des AESH mutualisées sur le temps scolaire en fonction du degré d'autonomie des élèves.

Une rencontre entre les parents, l'enseignant et les AESH aura lieu pour tous les élèves bénéficiant de ce dispositif.

- Le RASED= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le RASED fait partie du Pôle Ressource piloté par l'IEN.

Le RASED rassemble 1 psychologue scolaire et des professeurs des écoles spécialisés dans des aides à dominante pédagogique ou rééducative.

La psychologue scolaire, Mme ASTIE est partie en juin de l'année dernière. Actuellement aucune personne ne la remplace. C'est le rectorat qui gère les psychologues scolaires en coordination avec l'IEN.

- UPE2A = Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

Réponse aux questions des parents :

Les élèves allophones font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers pour lesquels l'école a obligation d'offrir des conditions d'enseignement adapté. Elle doit également leur permettre de s'intégrer socialement, culturellement et à terme, professionnellement. C'est pourquoi les **Élèves Allophones Nouvellement Arrivés** (EANA) sont inscrits dans la classe de leur âge tout en mettant en place des dispositifs d'accueil et de scolarisation : les UPE2A=les **Unités Pédagogiques pour Élève Allophone Arrivant**. Ces structures permettent une transition afin, qu'à terme, les élèves intègrent pleinement leur classe ordinaire.

Mme Nathalie ARBEY intervient 1 demi-journée à l'école auprès des élèves étrangers qui arrivent à l'école. Elle intervient auprès d'eux 1 an et exceptionnellement 2 ans.

Les élèves passent des tests de positionnement puis Mme ARBEY adapte son enseignement au niveau de l'élève en liaison avec l'enseignant. Elle intervient en dehors de la classe par petits groupes et/ou dans la classe en coordination avec l'enseignant et les besoins de l'élève dans la classe.

Pour des élèves peu ou non scolarisés antérieurement et arrivant à l'âge d'intégrer le cycle III, un maintien plus long dans la structure d'accueil, sans dépasser 1 année supplémentaire, peut-être envisagé.

Pour les élèves accueillis en famille d'accueil, l'enseignant rencontre la famille d'accueil afin de connaître le parcours de l'enfant puis, comme pour tous les autres élèves, l'enseignant met en place les outils pédagogiques nécessaires, si besoin.

- Liaison école/collège

Les enseignants du cycle 3 rencontreront et travailleront avec les enseignants du collège au cours de l'année.

- **Règlement intérieur**

Réponse aux questions des parents :

Les récréations se déroulent de 10H10 à 10H30 et 15H10 à 15H25 et n'ont pas de durée plus longue que l'année dernière. Tout l'espace de jeux est accessible aux élèves avec des restrictions pour le terrain de sport. Le terrain de sport est utilisé, selon un planning, pour les CE2 et CM par roulement.

Chaque classe aura plusieurs ballons. Plus aucun ballon ne sera apporté de la maison à l'école.

La journée sans foot a permis d'occuper les différents terrains par d'autres jeux et fonctionne plutôt bien.

Les petites voitures ou figurines, à raison de 2 par élève sont acceptées.

Concernant les billes, seules les petites billes rondes sont acceptées à raison d'une poignée par élève.

Ces éléments sont rajoutés au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est lu et adopté à l'unanimité.

- **Point école/famille**

- Sécurité

2 exercices incendie sont à réaliser dans l'année.

Le 1^{er} a eu lieu le 26 septembre 2022. Tout le monde était au courant. Les 2 alarmes, du nouveau bâtiment et de l'ancien bâtiment, ont été déclenchées à des moments différents afin de tester les réactions des élèves et des enseignants. Toutes les classes sont sorties en 2min15, soit 1 min de moins que l'année dernière, dans le calme, pour aller se ranger sur le terrain de sport, aux points de rassemblement.

Le personnel communal, présent dans les locaux à ce moment-là, a aussi participé à cet exercice.

Mme Pasquier demande s'il est possible de connaître le nom des personnes de la mairie présentes dans les locaux sur le temps scolaire, afin d'être en mesure de recenser les personnes en cas d'incendie.

Le 2^{ème} exercice sera réalisé dans l'année et personne ne sera averti.

Le plan Vigipirate est porté au niveau « sécurité renforcée-risque attentat » depuis le 22 juin 2022. Ce qui implique qu'une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves. En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

PPMS : 2 exercices PPMS seront également réalisés sur l'année (ils portent sur des risques d'intrusion ou liés à l'environnement tels que nuage toxique, tremblement de terre, tempête).

Suite à la loi Rilhac du 21 décembre 2021, la mairie élabore et met à jour le PPMS.

La directrice donne son avis, peut faire des suggestions, assure la diffusion auprès de la communauté éducative et organise les exercices.

Un exercice attentat/intrusion sera mis en place au mois de décembre. Les élèves seront prévenus. L'objectif est de promouvoir et développer une culture de la sécurité et d'acquérir des automatismes.

- Protocole Sanitaire : Il est au niveau « socle de mesure » ce qui implique :

- accueil en présentiel de tous les élèves

- recommandations générales édictées par le ministre de la Santé et de la Prévention.

Le lavage de main est réalisé au retour de chaque récréation.

- les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur

Il n'y a plus de fermeture de classe.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève et à prévenir l'école. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2 ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent la directrice.

- Communication avec les familles

Les moyens de communication entre les familles et l'enseignant(e) sont : le cahier de liaison, à privilégier, le mail ou la messagerie du blog de chaque classe et enfin le téléphone en cas de besoin ou d'urgence.

Chaque enseignant précise lors de la réunion de rentrée les modalités de communication qu'il souhaite mettre en place.

Un blog général « toutemonannée » pour communiquer les informations d'ordre général de l'école, informations qui sont aussi affichées au tableau d'affichage. Cette partie du blog est accessible à tous.

Un blog « toutemonécole » pour chaque classe avec obligation d'un mot de passe pour y accéder. Chaque enseignant est responsable de ce qui est mis sur ce blog. Une autorisation préalable a été demandée en début

d'année pour la publication des photos. Au mois de novembre de l'année scolaire suivante, soit en novembre 2023, toutes les publications ainsi que les photos seront détruites. Les photos ne sont pas téléchargeables. La directrice peut afficher une publication sur les blogs particuliers mais n'a pas d'accès sur les messages et le contenu de chaque blog particulier.

- Coopérative scolaire

Les enseignants remercient l'APE pour le versement de 5500 euros soit 550 euros pour chaque classe.

Les enseignants remercient aussi les parents pour leur participation à la coopérative scolaire en début d'année : 241 familles /255 l'ont payée (hors familles étrangères accueillies) et la mairie pour le versement de la subvention-projet de 11500€ (45€ par enfant).

Cet argent permet le financement de très nombreuses activités à l'école.

- Point pédagogique

- Évaluations Nationales CP-CE1

Elles se sont déroulées du 12 au 23 septembre 2022

En CP : Elles se composent de **cinq séquences** de 8 à 12 minutes chacune : **trois en français** et **deux en mathématiques**.

En français : elles portent sur la **connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale**.

En mathématiques, les élèves sont évalués sur **l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix** (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et sur **la géométrie**.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir du lundi 16 janvier au vendredi 27 janvier 2022

En CE1 : Elles se composent de **cinq séquences** : **trois en français** (deux séquences collectives de 12 et 13 minutes et une séquence individuelle de lecture de deux fois une minute) et **deux séquences en mathématiques** de 15 minutes.

En français : elles portent sur la **maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit**.

En mathématiques, elles portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques**.

La fiche de restitution des résultats de l'élève présente les résultats sous forme de radar (toile d'araignée). Les compétences sont regroupées par familles.

Les résultats ont été communiqués aux parents. Une analyse sera faite en lien avec les collègues de maternelle afin d'adapter les enseignements aux constats faits.

- Évaluations CM1

En CM1 : À la rentrée 2022, un échantillon représentatif de 436 écoles expérimente des exercices de niveau CM1 en français et en maths. L'école fait partie de cet échantillon. Les enseignants ont fait passer ces évaluations sous la même forme que celles des CP et CE1. Les livrets d'évaluations n'ont pas été codés par les enseignants. Ils ont été renvoyés pour la correction et le codage.

Cette phase d'expérimentation est absolument essentielle afin de s'assurer de la qualité et de la fiabilité des exercices proposés, en vue d'une généralisation.

À l'issue des passations, les réponses des élèves seront analysées, sur le plan pédagogique et psychométrique, par des groupes experts de professeurs, de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs.

Les modalités de passation de l'expérimentation ne permettent d'établir ou de publier des résultats, mais seulement de tester les exercices.

Les élèves ont passé plus de domaines et items que ceux du protocole final.

- APC= Activité Complémentaire Pédagogique

Ces activités sont ciblées sur l'aide aux élèves en difficulté en français et/ou en maths. Elles ont lieu les lundis, mardis, jeudis, vendredis en fin de journée après autorisation par les parents.

3. Projet d'école

L'équipe est en attente des directives pour retravailler le projet d'école. Elle devrait en faire le bilan et une réflexion devrait être menée tout au long de l'année pour élaborer un nouveau projet.

Dans l'attente de plus d'informations à ce sujet, c'est le projet actuel qui est poursuivi.

Les axes sont :

-Amélioration des résultats au regard des compétences du socle

-Ecrire

Copier de manière experte en développant des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre.

Varié les situations d'écriture

Produire des écrits en s'appropriant une démarche

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

-Comprendre et s'exprimer à l'oral

Écouter pour comprendre

Parler en prenant en compte son auditoire

Organiser son propos

Le travail lié à ces axes se fait au quotidien dans les classes, avec pour but : la réussite de tous.

- Résolution de problèmes

-Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste

-Améliorer la cohérence du parcours citoyen.

Renforcer les compétences personnelles et relationnelles des enfants.

-Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés

De nombreux projets sont à l'étude et certains ont déjà eu lieu.

-Réponses aux exigences d'une école inclusive- Élèves à besoins particuliers

- RASED – AESH – UPE2A : vu précédemment

- Matériel spécifique :

L'équipe avait investi dans du matériel spécifique l'année dernière ; elle continue cette année par les tabourets oscillants, reçus début septembre et le renouvellement de petits matériels.

- **Des protocoles** seront mis en place, si besoin, comme l'année dernière, pour prendre en charge les difficultés des élèves et gérer les élèves en équipe : avec les enseignants, les AESH, le personnel du périscolaire, et/ou aménager des temps spécifiques.

Projet sur l'année :

-intervention des Paralysés de France : sept/oct

-Langues des signes : sensibilisation sur les émotions dans toutes les classes : du CE1 au CM2 en oct/nov, puis 6 ateliers pour les CP en nov/déc

-Journée de l'autisme : en mars

-rencontre avec des athlètes paralympiques : avril-mai-juin

-Vie scolaire

Accueillir, instaurer un climat de confiance

Communiquer sur le travail réalisé dans les classes par l'intermédiaire du blog, par des rencontres avec les parents si le protocole le permet, par des expositions.

- Projets de l'année

Projet sur le climat scolaire en direction des CM2 :

Réponse aux questions des parents :

Suite à la journée du 2 septembre, où les CM2 ont bénéficié de l'intervention :

-de 2 personnes des FRANCAS dans le cadre d'un théâtre forum : les élèves ont verbalisé les tensions de l'année dernière et travailler dessus. Suite à cette première séance très riche, une 2^{ème} séance a eu lieu mardi 11 octobre. La problématique abordée spontanément par les élèves a été la relation avec les animateurs du périscolaire. Les élèves ont apprécié de pouvoir s'exprimer. Cela a aussi permis d'expliquer que des enfants ne pouvaient pas réaliser une pétition contre un adulte.

-de Monsieur STOUFF : qui a rappelé des règles de base en sa qualité de policier.

-de Marianne en EPS ; très satisfaite, avec des ateliers qui ont permis de construire une cohésion.

-du service jeunesse : jeux autour de la bienveillance, du respect mais temps trop court.

-des enseignants, sur les règlements.

Les relations semblent s'être apaisées dans les classes, avec une communication plus fluide.

Mme Crouvezier a apprécié la démarche. En effet, en EPS, les élèves n'ont pas souvent l'occasion de travailler tous ensemble, en un seul groupe. Ce qui oblige les élèves à échanger pour que le jeu fonctionne. Le jeu de

relais, qui était de garder le lien de main à main, a permis de créer une forte cohésion dans la mesure où ils ont été obligés de s'adapter les uns aux autres.

Le jeu de se regrouper par similitude a permis aux élèves de repérer chez les autres les points communs et non les différences.

Ces séances se poursuivront peut-être par :

- Utilisation raisonnée des écrans nov/déc avec des étudiants du service sanitaire en direction des CM2, les lundi.

- Permis internet : mars avril avec la gendarmerie de Domène

- théâtre forum : mai/juin : sur le problème des réseaux sociaux

-Projets culturels et artistiques

La bibliothèque : pour **toutes** les classes : gratuit

Le Belvédère : expositions : pour **toutes** les classes : gratuit

Le cinéma de Vizille

La grande lessive

Prix des incorruptibles pour **toutes** les classes

Spectacle de Noël

Journaux : Petit Quotidien-Mon quotidien

-Projets sportifs

Piscine payée par la mairie hors budget école

Courseton

Animation vélo : 4 séances : 4 classes en sept

Raquettes : découverte 1 séance pour les 2 CP et les 2 CE1

Skating : 7 séances pour les CM1-CM2 donc 14 séances en tout

6 séances sur les 15 jours de déc pour les CE2 avec achat de matériel spécifique

Courseton : **pour tous** : gratuit-

Séance orientation et découverte du milieu montagnard au printemps pour les 2 CP et les 2 CE1 à la journée.

-Projet humaniste

Permis du net et vélo : CM2 : gratuit

Permis piéton : CM1 : gratuit

Permis vélo CM2 : gratuit

Animation déchets : CM1 : gratuit

Projet jardinage avec M. VERGER souhaité par les enseignants. Une demande sera faite en direction de la mairie pour que M. VERGER puisse intervenir sur toute l'école en 2 ans.

Construction des cabanes : les classes de CM1 participent à un concours de dessins de cabanes. La classe gagnante verra sa cabane construite à Prémol par des compagnons, les 3 classes suivantes auront une maquette de leur cabane.

Apprentissage des échecs : intervention d'une association

Autour des forêts : par la communauté de commune avec un livret : « J'aime ma forêt »

Proposé par la mairie : autour des plantations : plantation d'une haie en mars/avril dans une ferme à la Croix de Pinet.

Réponse aux questions des parents :

Concernant la semaine du goût, il est toujours difficile de s'organiser au dernier moment. Peut-être voir pour l'organiser en juin.

Des problèmes de logistique et de disponibilité n'ont pas permis de la mettre en place malgré toute la bonne volonté des participants. Pour l'année prochaine, cette semaine est à organiser et à prévoir dès la rentrée.

Concernant la « dictée pour tous », pour cette année, les enseignants encourageront les élèves à participer à cette manifestation.

-Projets particuliers :

Sur l'année :- école inclusive

-Climat scolaire

Ponctuellement :- intervention de 10 étudiants du service sanitaire pour 6 ou 10 classes : en cours de construction.

-Classe de mer : 1 classe de CM2 avec des actions ponctuelles menées par les élèves pour financer cette classe. Du 22 au 26 mai au Pradet

-Classe de voile : pour l'autre CM2 à l'étude sur 3 journées à Laffrey.

Réponse aux questions des parents :

1 seule classe part car il était impossible de s'engager pour la 2^{ème} classe ; Mme Garrel n'était pas sûre d'être présente à la rentrée. Elle a comme projet une classe de voile. Pour l'instant, étude de faisabilité de cette classe sur 3 journées.

Remarques :

La classe de mer ne pourra pas bénéficier de la présence de Mme VIAN-GARCIA, enseignante sur 3 autres classes.

Pendant la classe de mer, Mme ROUVIERE assurera 2 jours, le mardi et mercredi, pendant lesquels elle ne sera pas rémunérée.

Point école/mairie

- Rénovation de l'école : intervention de Mme GIGNOUX :

Le bureau d'étude retravaille le projet pour être dans le budget fixé. Les Travaux porteront sur l'éclairage et l'isolation phonique pour les classes.

- Points sur les travaux à court terme :

Les travaux ont du mal, cette année, à être régulièrement effectués, cependant les enseignants remercient le personnel du service bâtiment pour leurs interventions.

- Point informatique :

Les nouveaux TBI ont du mal à être paramétrés pour fonctionner correctement. L'équipe apprécie particulièrement la disponibilité de Ghislain Dizet.

Réponse aux questions des parents :

La situation n'est pas satisfaisante concernant les études : il n'y a que deux études dirigées de 1h les mardis et jeudis mais il y a trop d'élèves : 18 élèves par soir d'étude.

4 élèves sont sur la liste d'attente.

La qualité ne peut pas être assurée avec autant d'élèves. La mairie a réduit à deux jours les jours d'étude.

C'est peu et le rythme n'est pas là...

- Animations

- L'APE met en place de nombreuses animations au cours de l'année afin de recueillir des fonds qui permettent de financer les projets des enseignants.

- Vente de raviolis : 2 opérations prévues

- Vente de sapins à Noël

- Kermesse : à réaliser un vendredi soir peut-être le 16 juin avec un DJ.

- Vente de chocolats réalisés à St Georges de Commiers à Pâques

- La mairie a proposé la mise en place de 2 sapins dans les cours de l'école à Noël

La séance est levée à 20h30.

La Présidente de séance

Mme PASQUIER



La secrétaire de séance

Mme DUPRÉ

